Inventaire des découvertes de 1983 sur quatre sites mésolithiques du canton de Fribourg

Autor(en): **Boisaubert, Jean-Luc / Bouyer, Marc / Menoud, Serge**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht**

Band (Jahr): **- (1983)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-388915

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

INVENTAIRE DES DÉCOUVERTES DE 1983 SUR QUATRE SITES MÉSOLITHIQUES DU CANTON DE FRIBOURG

Jean-Luc Boisaubert/Marc Bouyer/Serge Menoud

Introduction

Les prospections concernant les périodes antérieures au Néolithique ont été peu nombreuses et ont donné peu de résultats spectaculaires depuis la découverte de plusieurs sites dans la région des trois lacs dans les années 1960 (Schwab 1981). Depuis 1980 les recherches ont été plus intenses et de nombreux artefacts isolés ainsi que quelques sites ont été découverts (Schwab 1984).

En 1983, une campagne de prospection systématique a été décidée, avec pour objectif principal la recherche de sites en bordure d'étangs (Lentigny et Montagny-les-Monts), de petits lacs (Corjolens/Seedorf) et au voisinage de blocs erratiques (Pierrafortscha) (fig. 1).

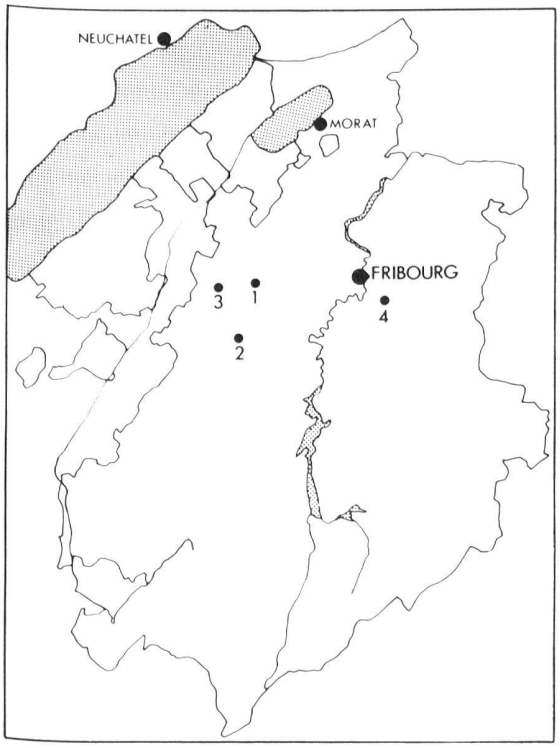

Fig. 1 Plan de situation: 1. Corjolens 2. Lentigny 3. Montagny-les-Monts 4. Pierrafortscha

L'état des champs labourés a conditionné la prospection et celle-ci n'a pu être systématique que sur des surfaces restreintes.

Nous avons découvert du matériel lithique dans chaque endroit sélectionné. Ce matériel est difficile à classer pour deux raisons majeures:

- il est hors stratigraphie et il peut y avoir des mélanges;
- à côté des produits de débitage, largement dominants, il n'y a que peu d'outils reconnaissables et typiques.

Cependant, malgré ce handicap, il nous a paru utile de présenter nos découvertes sous la forme d'un inventaire qui devra être complété en fonction de prospections futures sur les mêmes sites.

Le débitage a été classé à l'aide de l'abaque de A. Leroi-Gourhan (1964). Les mesures des artefacts entiers qui n'ont pas été figurés, sont données en mm (long.-larg.-ép.).

Pour chaque site, présenté suivant l'ordre alphabétique, nous définirons succinctement le cadre géographique et donnerons ensuite le catalogue des objets.

Inventaire des découvertes

Corjolens (Sarine)
Chanavaraux

Les points de découvertes sont répartis sur le bord sud du lac de Seedorf, dans une zone de buttes et petits promontoires qui le dominent de 5 à 10 m. A une altitude de 610 m, le lac est situé dans une dépression de 3 km de long sur 1,5 km de large, étirée dans le sens est-ouest et limitée par des collines dont l'altitude varie entre 650 et 730 m. Elle est traversée par des ruisseaux qui alimentent le lac et une rivière, la Sonnaz (fig. 2a,b). C'est entre la Sonnaz et l'un des ruisseaux, que nous avons prospecté et découvert en plusieurs points du matériel lithique.

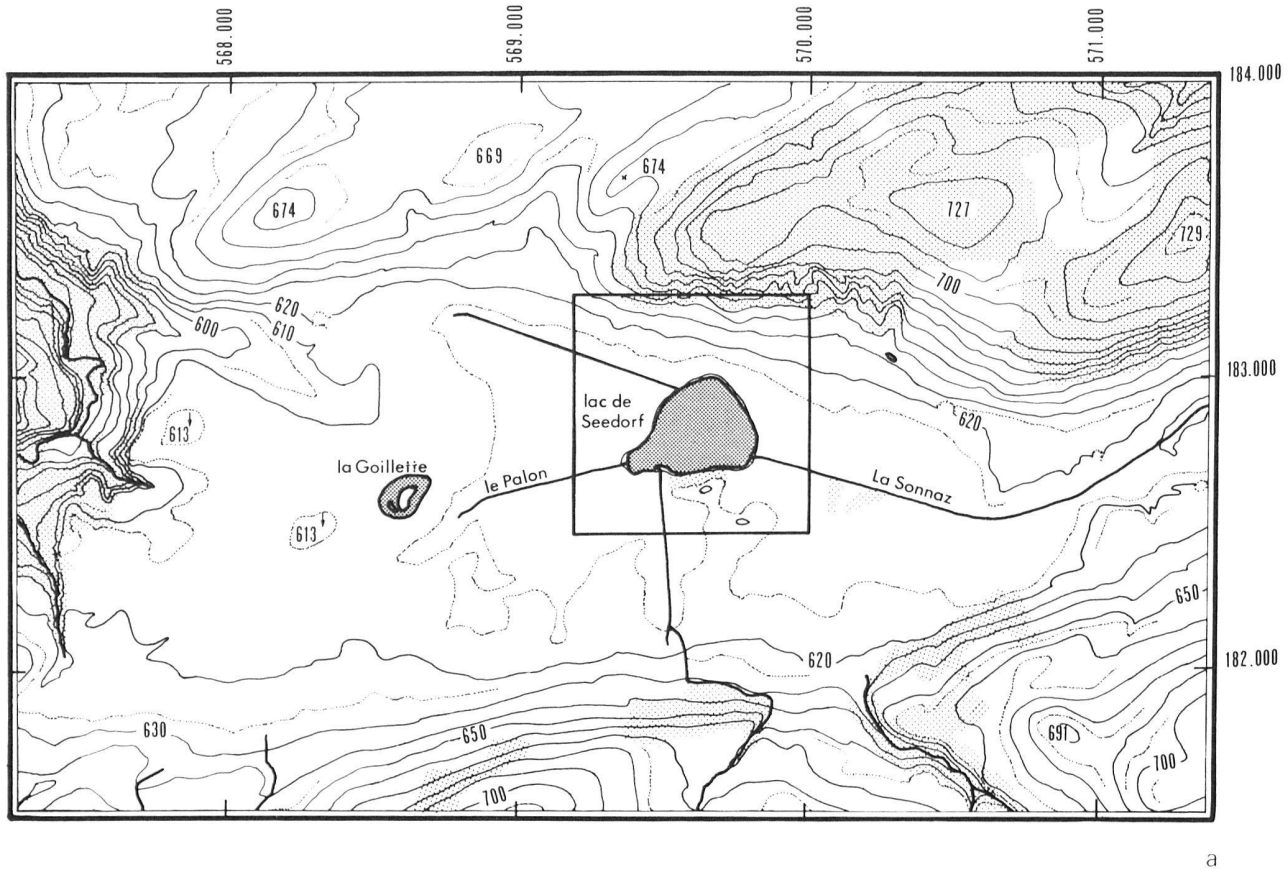

a

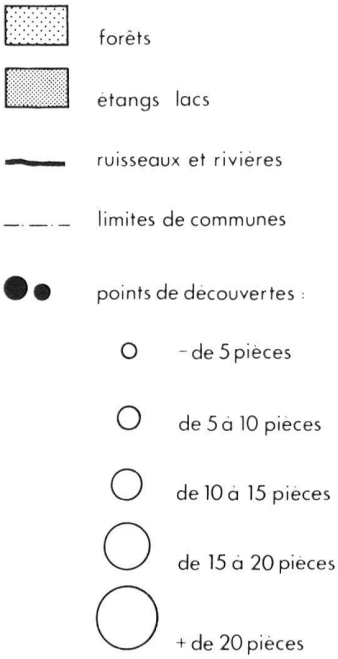

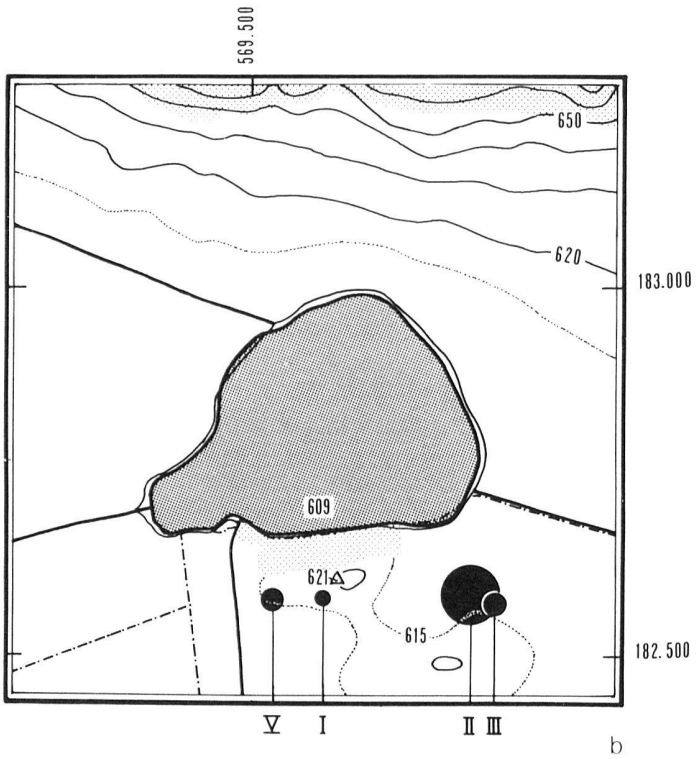

b

Fig. 2 Corjolens. a) situation générale du lac de Seedorf (1:25000), b) localisation et numérotation des points de découverte (1:10000), légende pour tous les plans de situation

Point 1
CN 1185, 569 590/182 575

Il est situé sur le flanc sud d'une butte dominant le lac actuel d'une dizaine de mètres. Exposé plein sud, l'emplacement, assez plat, est bien abrité des vents venus du nord par la partie sommitale de la butte. A l'est et à l'ouest, quelques mètres en contrebas, deux criques aujourd'hui asséchées apparaissent encore nettement dans le relief.

- fragment de lame (?) brute en silex gris veiné
- fragment d'éclat épais en jaspe rouge. Un bord est partiellement cortical
- grattoir irrégulier sur éclat de silex blanc (fig. 3). Pièce cassée par un choc sur la face supérieure, qui a ôté le talon.

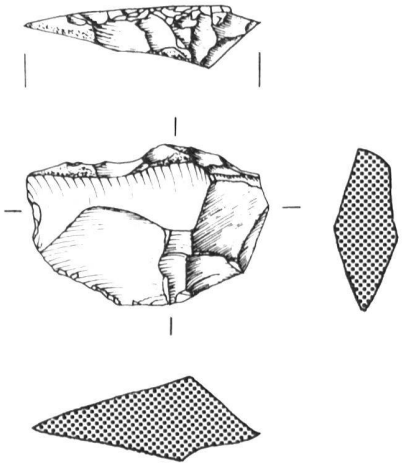

Fig. 3 Corjolens. Point 1. Grattoir (1:1)

Point 5
CN 1185, 569 525/182 575

Il se trouve à 65 m à l'ouest du point 1, dans le même champ.

- éclat large (17–12–4) à talon lisse, en quartzite à grain grossier
- éclat long (15–10–3) à talon écrasé, en silex blond-brun
- partie proximale d'éclat à talon lisse, large et épais (13–8), en silex beige-brun
- flanc de nucléus à lames en silex blond (fig. 4a)
- fragment de petite pièce esquillée en silex gris (fig. 4b)

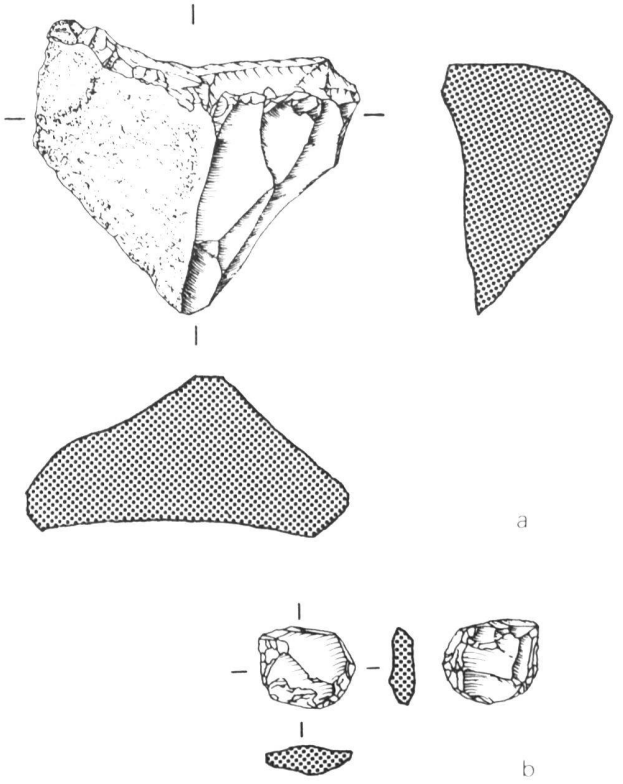

Fig. 4 Corjolens. Point 5. a) flanc de nucléus, b) pièce esquillée (1:1)

Point 2
CN 1185, 569 800/182 585

Dans un champ plat, sur un petit promontoire dominant légèrement le lac et bordant l'une des criques asséchées, nous avons trouvé 28 silex et quartzites sur une bande de 30 x 15 m environ, orientée nord-ouest/sud-est. Seule une partie du champ était labourée et le site doit s'étendre plus loin au nord et à l'est et occuper ainsi l'ensemble du promontoire.

- éclat large à talon lisse, en silex gris-brun (fig. 5a)
- éclat large (20–30–6) à talon dièdre, en chaille grise
- éclat long (16–8–1) à talon dièdre, en silex gris-brun
- éclat long (10–8–1) à talon lisse, en silex brun
- éclat large (10–11–2) à talon punctiforme, en quartzite noir à grain fin
- éclat cortical large (14–13–5) à talon cortical, en silex blanc
- 6 parties proximales et une partie distale d'éclats à talons lisses (5) et dièdre, en silex et quartzite
- 3 fragments d'éclats en silex (2) et en quartzite

- partie distale de lame ou de lamelle en quartzite noir à grain fin (fig. 5 b)
- partie proximale de lame à talon lisse à lèvre, assez large (6–3), en silex gris-noir (fig. 5 c)
- éclat laminaire à bord cortical épais, en silex brun. Traces d'utilisation sur la moitié supérieure du bord droit (fig. 5 d).
- fragment de silex grisâtre et blanc retouché, cassé longitudinalement. La partie distale qui subsiste semble avoir été utilisée (fig. 5 e).
- éclat long à talon cassé, en quartzite gris à grain fin. Quelques traces d'utilisation inverses sont visibles sur une pointe naturelle à la partie distale (fig. 5 f).
- fragment de lame à bord abattu et troncature, en silex beige. Le bord gauche, abattu par une retouche directe continue, abrupte, est sinueux dans la partie la plus épaisse de la lame et devient plus régulier ensuite. Il se prolonge par une coche directe profonde qui présente des traces d'utilisation et recoupe une troncature transversale. Le bord droit porte une retouche d'utilisation (?) continue sur toute sa longueur. La partie proximale de la pièce est cassée par un choc sur la face supérieure (fig. 5 g).
- plusieurs fragments de silex non identifiables complètent cet inventaire.

Point 3
CN 1185, 569 825/182 575

Lors de la première prospection, le point 3, situé dans le même champ que le point 2, semblait nettement séparé de ce dernier. Par la suite, nous avons découvert quelques artefacts entre les deux et il est possible qu'ils fassent partie d'un seul et même ensemble. Si cette hypothèse se confirme lors de prospections futures, il conviendra de les regrouper.

- éclat long à talon lisse épais, en quartzite noir à grain fin (fig. 6 a)
- éclat long à talon lisse large, en silex gris-noir (fig. 6 b)
- éclat long à talon lisse épais partiellement ôté, en silex gris-noir (fig. 6 c)
- éclat large (17–12–4) à talon lisse, en quartzite à grain grossier
- éclat long (15–10–3) à talon punctiforme, en silex blond-brun
- 3 parties distales d'éclats en quartzite (fig. 6 d), silex et radiolarite
- 10 fragments d'éclats en quartzite (5), silex (4) et calcaire
- un fragment de lame (?) en quartzite brun

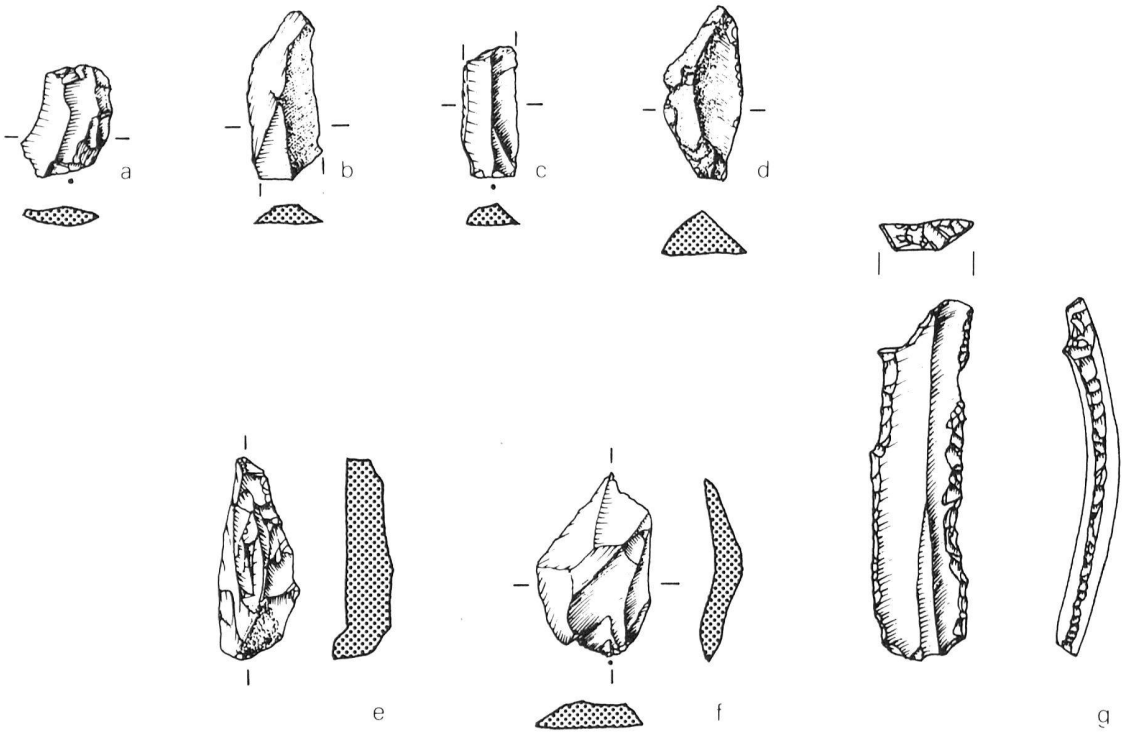

Fig. 5 Corjolens. Point 2. a) éclat large, b,c) fragments de lames, d) éclat utilisé, e) fragment retouché, f) éclat utilisé, g) lame à bord abattu (1:1)

- partie proximale de lamelle à talon cassé, en jaspe rouge (fig. 6 e)
- un fragment de nucléus en quartzite gris à grain fin
- un fragment de fond de nucléus en silex gris
- un fragment d'éclat retouché en silex gris bleuté (fig. 6 f)
- denticulé sur fragment d'éclat en silex blond-brun (fig. 6 g). Le bord droit présente des retouches alternantes et des traces d'utilisation.
- petit grattoir denticulé sur « gravier » plat, en quartzite gris à grain fin (fig. 6 h)
- petit grattoir unguiforme sur fragment de « gravier » en silex noir (fig. 6 i)

Lentigny (Sarine)
Au Pâquier

Le site, découvert en 1982, a déjà livré plus de cent artefacts. A une altitude voisine de 700 m, il est situé dans une dépression parsemée d'étangs et traversée par le ruisseau de Cottens (fig. 7 a). Cette dépression de forme allongée est orientée nord-ouest / sud-est et des buttes peu élevées (30 à 60 m) en ponctuent la périphérie.

Onze points de découverte (fig. 7 b) sont concentrés le long d'une des anciennes rives du grand étang. Il est possible que les recherches futures nous amènent à regrouper certains de ces points.

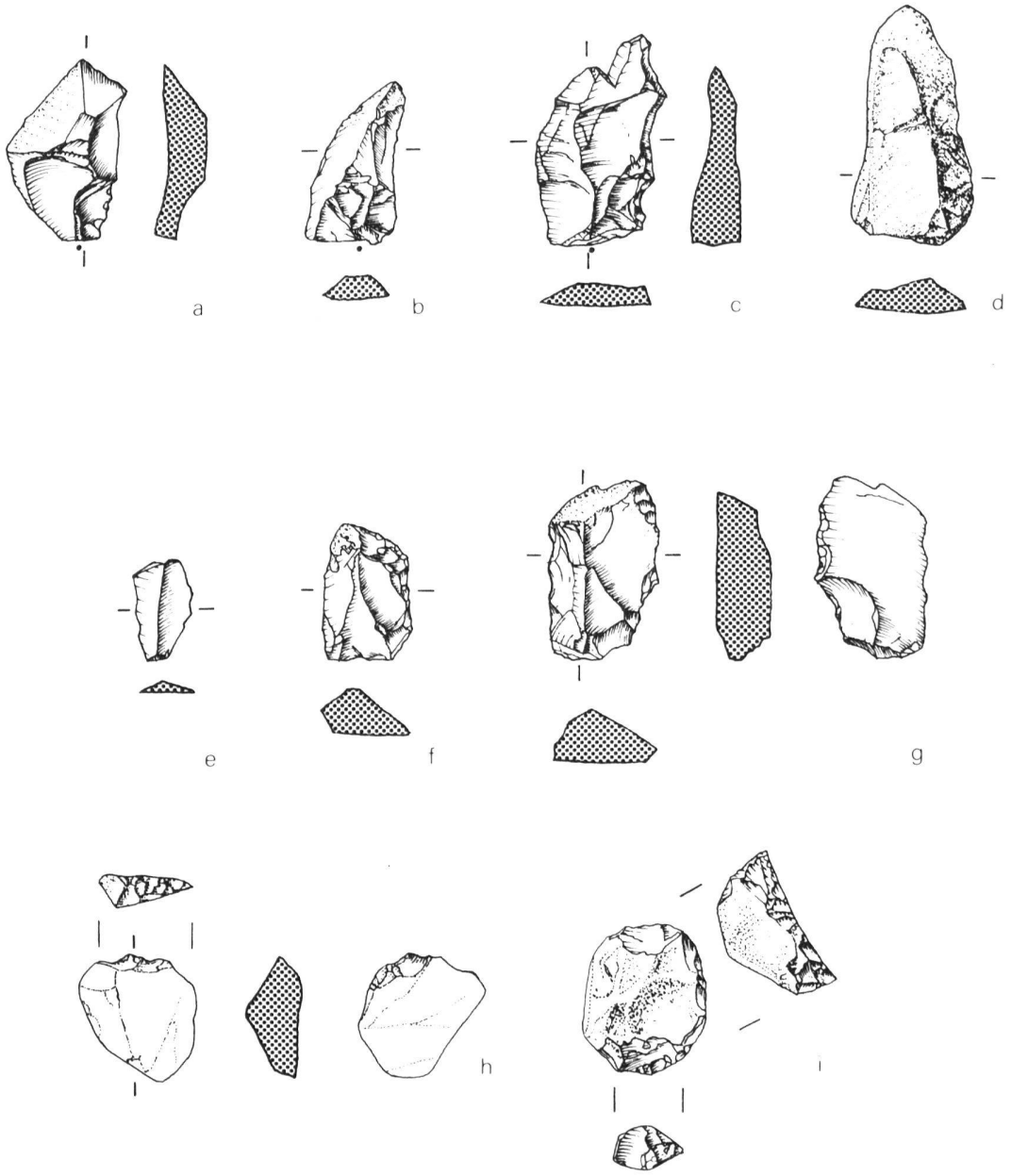

Fig. 6 Corjolens. Point 3. a,b,c) éclats, d) fragment d'éclat, e) fragment de lamelle, f) fragment d'éclat retouché, g) denticulé, h,i) grattoirs (1:1)

La densité d'occupation du sol est forte pour une surface de ramassage relativement petite (100 x 150 m) et il serait souhaitable de prospecter systématiquement toute la dépression et ses abords.

Pour les points 1 à 8, découverts en 1982, nous ne présenterons pas le matériel recueilli cette année-là puisqu'il a déjà été publié en 1984 (Schwab 1984).

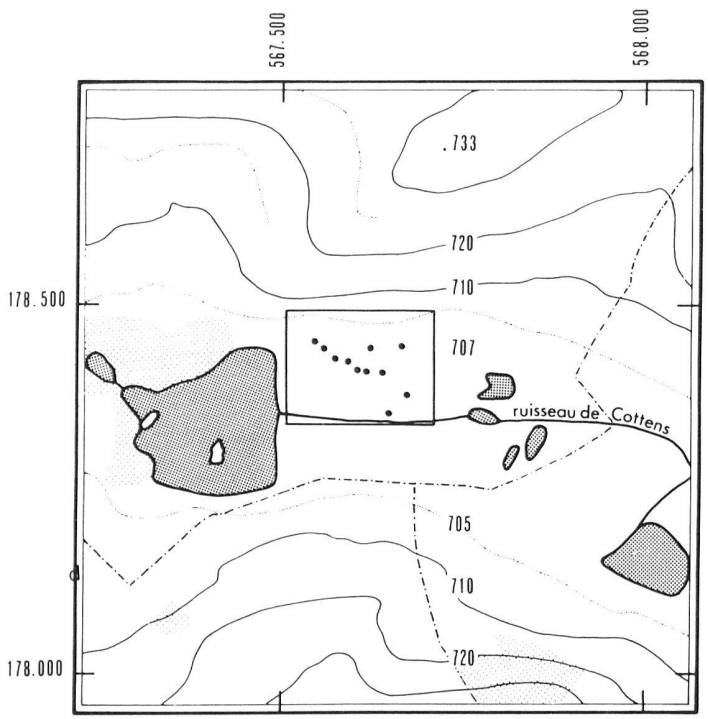

a

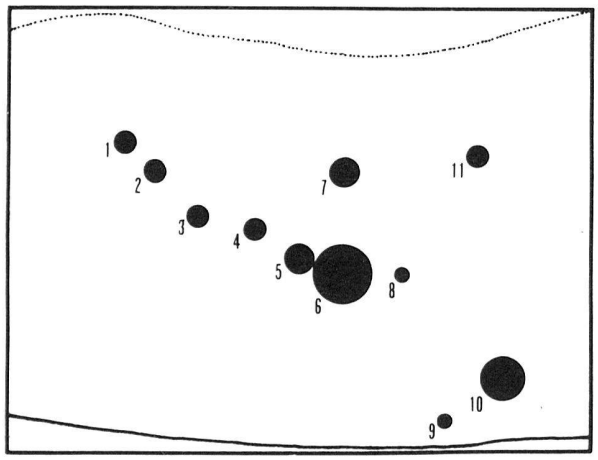

b

Fig. 7 Lentigny. a) situation générale (1:10000)
b) localisation et numérotation des points de découverte (1:2500)

Point 1
CN 1204/05, 567 545/178 450

- éclat long à talon facetté, en quartzite noir à grain fin. La trace de 4 enlèvements antérieurs, parallèles et réguliers, est visible sur la face supérieure (fig. 8);
- partie proximale d'éclat utilisé à talon lisse, en silex brun;
- 2 fragments de silex non identifiables.

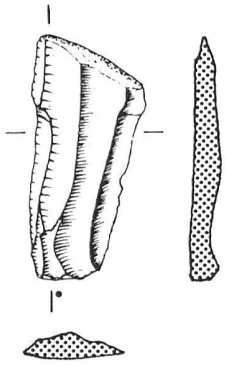

Fig. 8 Lentigny. Point 1. Eclat long (1:1)

Point 2
CN 1204/05, 567 560/178 440

- éclat laminaire à talon lisse, en silex blanchâtre à patine brune (fig. 9a);
- éclat long à talon lisse, en quartzite noir à grain fin (fig. 9b);
- éclat large (18–14–4) à talon ôté, en quartzite noir à grain très fin;
- partie distale d'éclat, en quartzite noir à grain fin;
- partie distale d'éclat en radiolarite, avec coche inverse utilisée;
- un fragment de silex beige non identifiable.

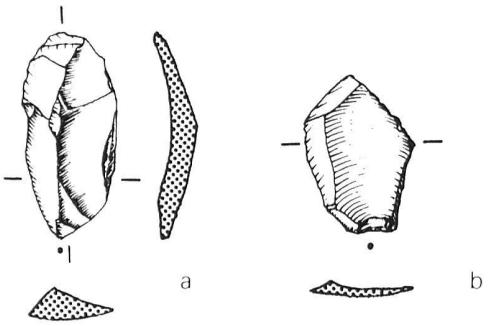

a b

Fig. 9 Lentigny. Point 2. a) éclat laminaire, b) éclat long (1:1)

Point 3
CN 1204/05, 567 570/178 425

- éclat large à talon cortical, en silex gris (fig. 10a);
- partie proximale d'éclat utilisé à talon lisse, en quartzite noir à grain fin;
- fragment de petit nucléus unipolaire à lamelles, en silex gris (fig. 10b);
- fragment de petit nucléus informe en silex beige;
- fragment de nucléus en quartzite noir à grain fin. Pièce très roulée présentant des traces d'écrasement sur les arêtes qui suggèrent un réemploi en percuteur;
- fragment de galet en silex jaune-brun de mauvaise qualité, très fissuré.

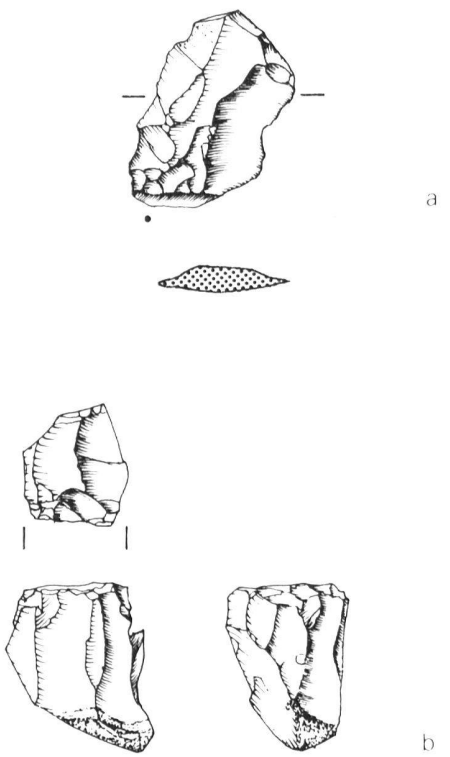

Fig. 10 Lentigny. Point 3. a) éclat large, b) fragment de nucléus (1:1)

Point 4
CN 1204/05, 567 590/178 425

- éclat laminaire à talon écrasé, en silex gris-noir (fig. 11a);
- éclat long (15–11–2) à talon dièdre, en silex brun-rouge;
- partie proximale d'éclat laminaire à talon punctiforme, en quartzite noir à grain très fin (fig. 11b);
- partie distale de lame en radiolarite verdâtre;
- flanc de nucléus unipolaire à lames, en quartzite noir à grain fin, portant la trace de l'enlèvement de deux lames parallèles régulières;
- petit grattoir (18–18–7) sur fragment de silex gris de mauvaise qualité;
- deux fragments de jaspe brun et de quartzite.

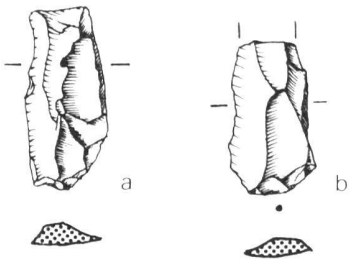

Fig. 11 Lentigny. Point 4. a) éclat laminaire, b) fragment d'éclat laminaire (1:1)

Point 5
CN 1204/05, 567 600/178 410

- lame à talon écrasé, en silex blond (fig. 12a);
- éclat long à talon lisse, en silex blanchâtre (fig. 12b);
- éclat long en quartzite gris à grain grossier (fig. 12c). Le talon lisse est large et épais (20–10);
- éclat large à talon lisse cortical très large et épais (40–16), en quartzite noir à grain fin. Flanc de nucléus possible;
- éclat long (26–16–4) à talon écrasé, en radiolarite verdâtre;
- éclat large (16–12–5) à talon lisse, en quartzite noir à grain fin;
- nucléus sur galet de silex brun très fissuré, probablement abandonné sans rendement (35–30–14);
- flanc de nucléus à lames / lamelles, en quartzite noir à grain fin (fig. 12d), portant la trace de 6 enlèvements principaux, parallèles et réguliers.

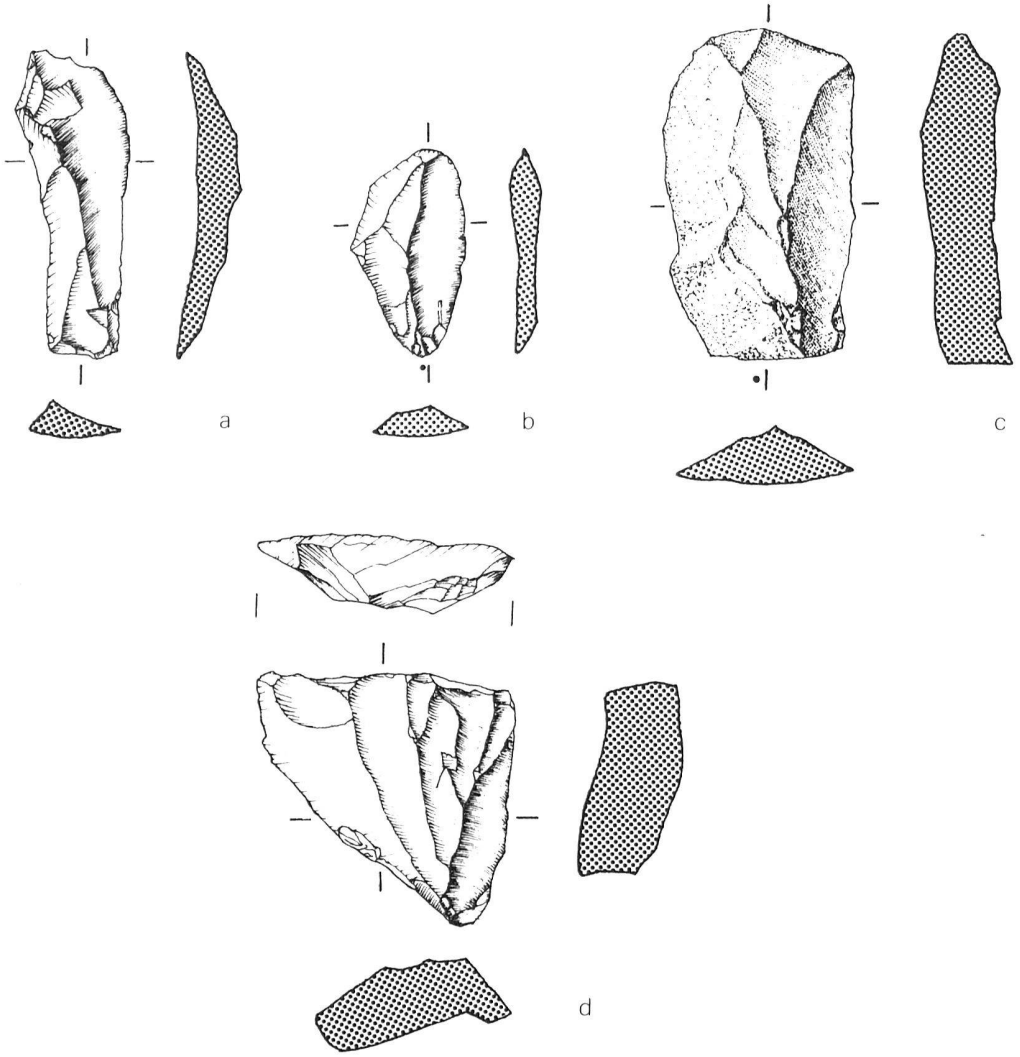

Fig. 12 Lentigny. Point 5. a) lame, b,c) éclats longs, d) flanc de nucléus (1:1)

Point 6
CN 1204/05, 567 630/178 410

- éclat long (18–10–2) à talon cassé, en silex brun;
- trois parties distales d'éclats de chaille, silex et quartzite;
- partie distale de lame (?) en silex blond;
- deux fragments de lames (?) en silex et quartzite noir à grain fin;
- trois fragments d'éclats en silex et quartzite;
- fond de nucléus en radiolarite de mauvaise qualité;
- assez gros fragment de radiolarite (35–27–15);
- microburin opposé à une cassure, en silex brun (fig. 13).

Point 7
CN 1204/05, 567 620/178 440

- partie proximale d'éclat laminaire à talon dièdre, en quartzite à grain fin fissuré;
- fragment d'éclat d'avivage en quartzite noir à grain fin;

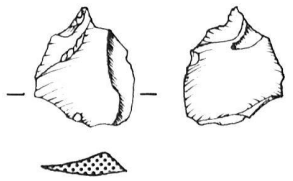

Fig. 13 Lentigny. Point 6. Microburin (1:1)

- deux fragments de nucléus à éclats (22–33–26 et 26–22–11) en quartzite gris à grain fin et silex grisâtre;
- grattoir sur fragment d'éclat en silex brun (fig. 14). La petite coche à gauche recoupe la patine;
- fragment de cristal de quartz très fissuré.

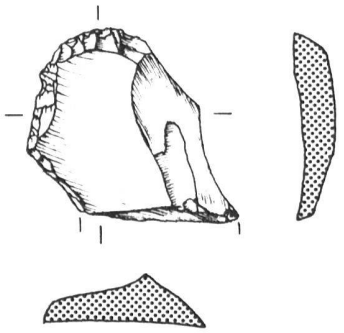

Fig. 14 Lentigny. Point 7. Grattoir (1:1)

Point 8
CN 1204/05, 567 635/178 405

- éclat laminaire à talon lisse partiellement ôté, en silex brun (fig. 15a);
- éclat laminaire à talon cassé, en silex brun (fig. 15b);
- éclat large à bord distal, en quartzite brun à grain fin (fig. 15c). Le talon est partiellement cassé; plusieurs négatifs d'enlèvements parallèles sur la face supérieure. Flanc de nucléus possible;
- éclat long à bord cortical et talon facetté partiellement ôté, en radiolarite brune;
- éclat large (15–19–4) à talon punctiforme, en silex brun;
- trois fragments d'éclats en quartzite gris à grain fin (2) et silex;
- micro-nucléus à lamelles, à fond partiellement cortical, en silex gris bleuté (fig. 15d). Traces de 6 enlèvements parallèles réguliers sur deux des faces;
- flanc de nucléus unipolaire à lamelles, en radiolarite brune. Le plan de frappe est partiellement cortical. Traces d'enlèvement de 5 lamelles parallèles sinueuses et de plusieurs éclats. Les impacts, à deux exceptions près, sont recoupés par un véritable concassage. La pièce est cassée en escalier suivant des fissures naturelles;
- éclat large à talon ôté, en cristal de roche. Une petite coche au bord gauche présente un grignotage d'utilisation (fig. 15e);
- grattoir sur éclat large en quartzite brun à grain fin. Le talon lisse est large (13–5) et le bulbe est très marqué. La retouche du front, assez longue, est recoupée par d'importantes traces d'utilisation (fig. 15f).

Deux fragments d'os brûlés complètent l'ensemble.

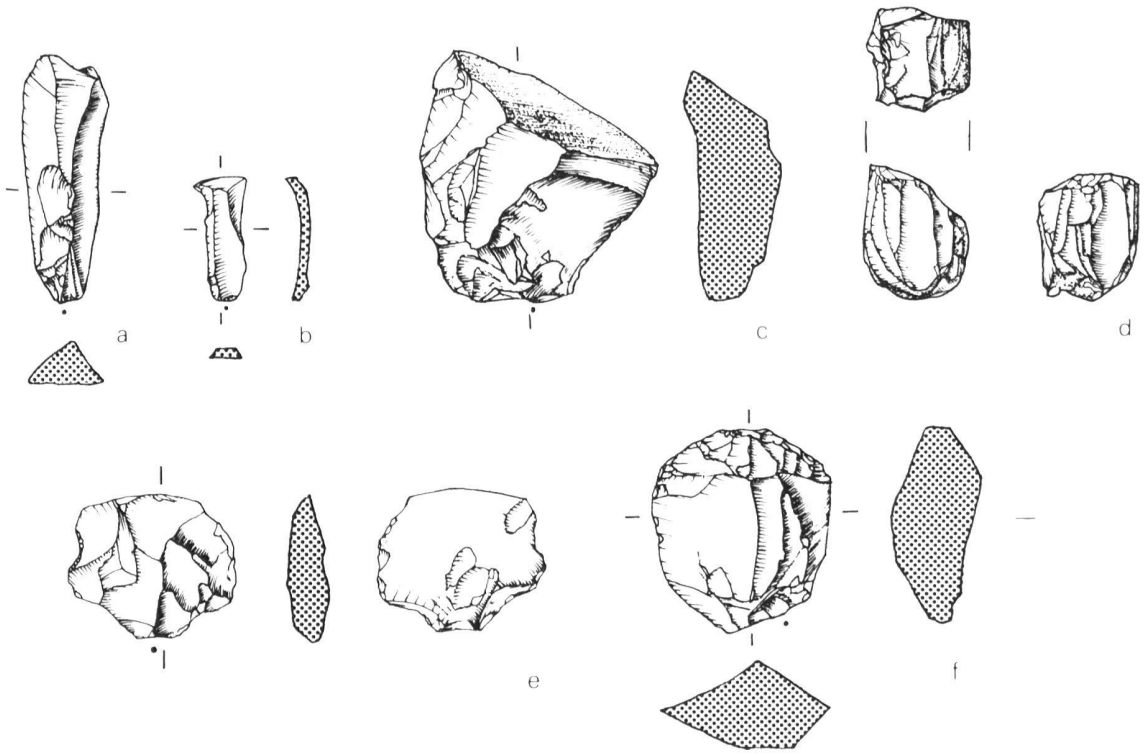

Fig. 15 Lentigny. Point 8. a,b) éclats laminaires, c) éclat large, d) nucléus, e) éclat utilisé, f) grattoir (1:1)

Point 9
CN 1204/05, 567 650/178 350

- partie proximale d'éclat à talon dièdre, en quartzite beige;
- fragment de nucléus à éclats, en quartzite noir à grain fin (fig. 16a);
- fond de nucléus à éclats, en quartzite noir à grain fin (fig. 16b). La face d'éclatement recoupe les éclats enlevés du nucléus et détermine plusieurs dépressions dont deux au moins ont été utilisées comme coches.

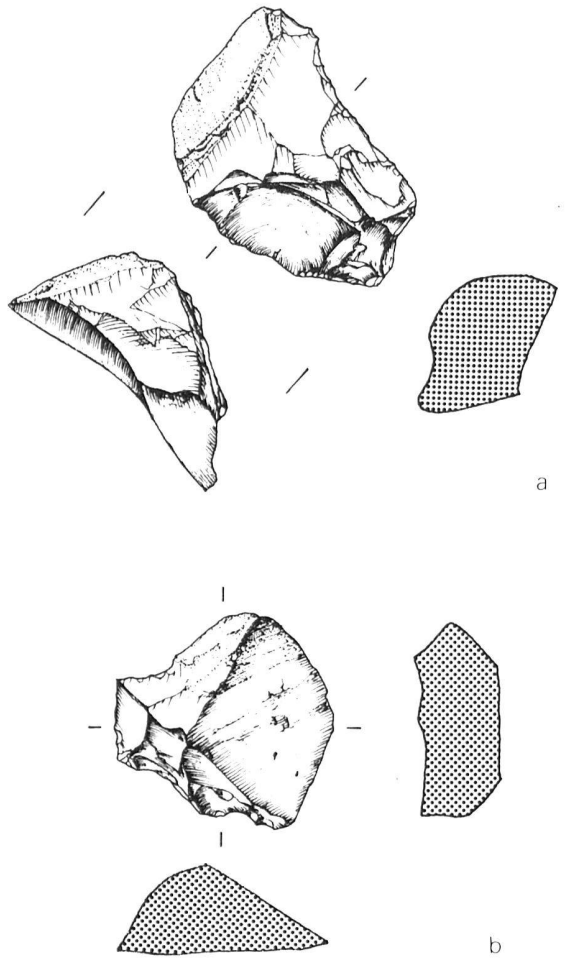

Fig. 16 Lentigny. Point 9. Fragments de nucléi (1:1)

Point 10
CN 1204/05, 567 670/178 375

- lame brute torse à talon lisse partiellement écrasé, en quartzite noir à grain fin. Les parties laissées en blanc correspondent à des cassures récentes (fig. 17a);
- fragment de lame en silex gris blanchâtre altéré (fig. 17b). Le bord droit est cortical;
- éclat large à talon large (21–6) facetté, en silex beige-brun altéré (fig. 17c);

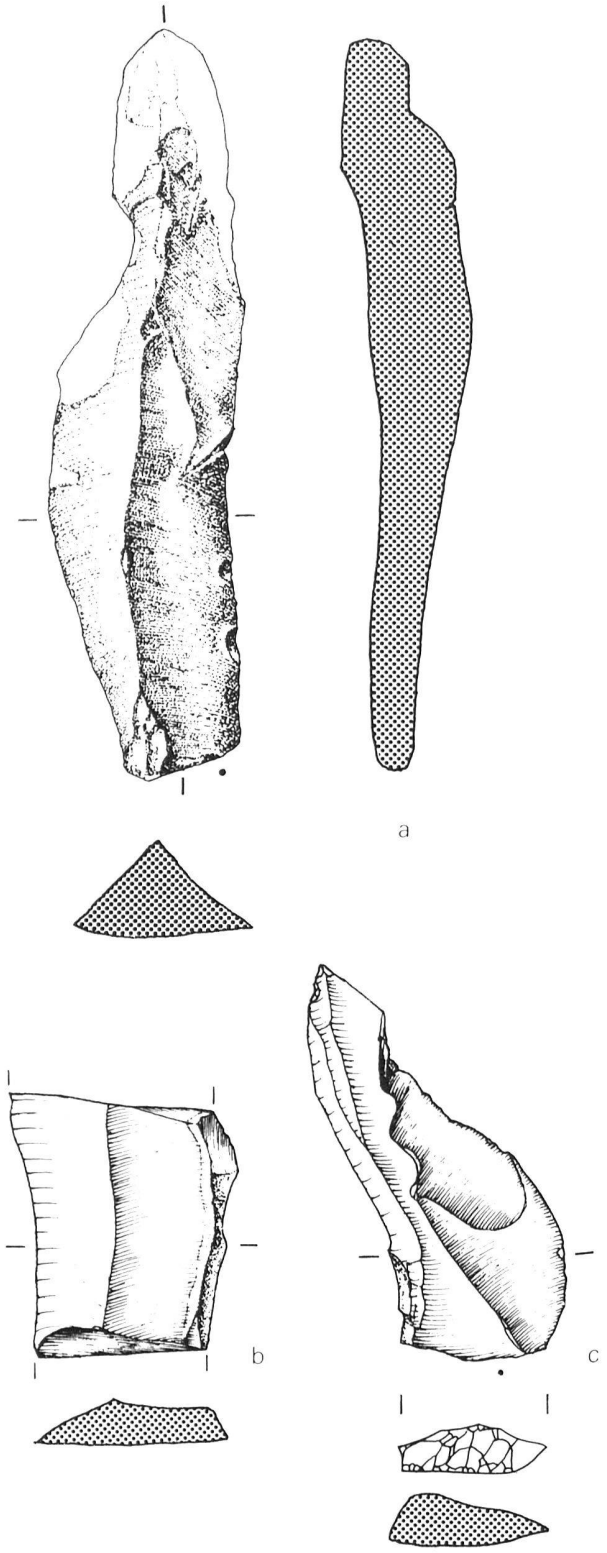

Fig. 17 Lentigny. Point 10. a) lame, b) fragment de lame, c) éclat large (1:1)

- éclat long à talon lisse, en silex gris blanchâtre altéré (fig. 18a);
- éclat large à talon écrasé, en silex beige-brun altéré (fig. 18b);

- deux fragments de lames ou lamelles en silex brun;
- éclat d'avivage à talon lisse, en silex beige altéré (fig. 18c);
- éclat d'avivage à talon ôté, en silex beige altéré;
- quatre éclats d'avivage épais et informes avec ondes de choc très marquées, en silex brun et beige altéré;
- nucléus à lamelles et éclats, à plans de frappe opposés, en silex brun altéré (fig. 18d);
- éclat laminaire à talon punctiforme, en silex brun (fig. 18e). Toutes les retouches du bord gauche sont recoupées par la face d'éclatement. Il s'agit sans doute d'une pièce d'avivage qui a pu être utilisée comme pièce à dos;
- petit grattoir à bords convergents sur éclat de silex brun blanchâtre altéré (fig. 18f). Un reste de cortex sur le bord gauche sert de point de départ à une retouche écailleuse inverse qui enlève le talon et le bulbe de l'éclat;
- un fragment de silex brun altéré, non identifiable.

Point 11
CN 1204/05, 567 660/178 425

- flanc de nucléus unipolaire à lamelles, en silex brun tacheté (fig. 19). Le talon est lisse et le bord gauche cortical. Traces de plusieurs enlèvements longs, parallèles et réguliers;
- un fragment d'éclat et 3 fragments de silex brun, non identifiables.

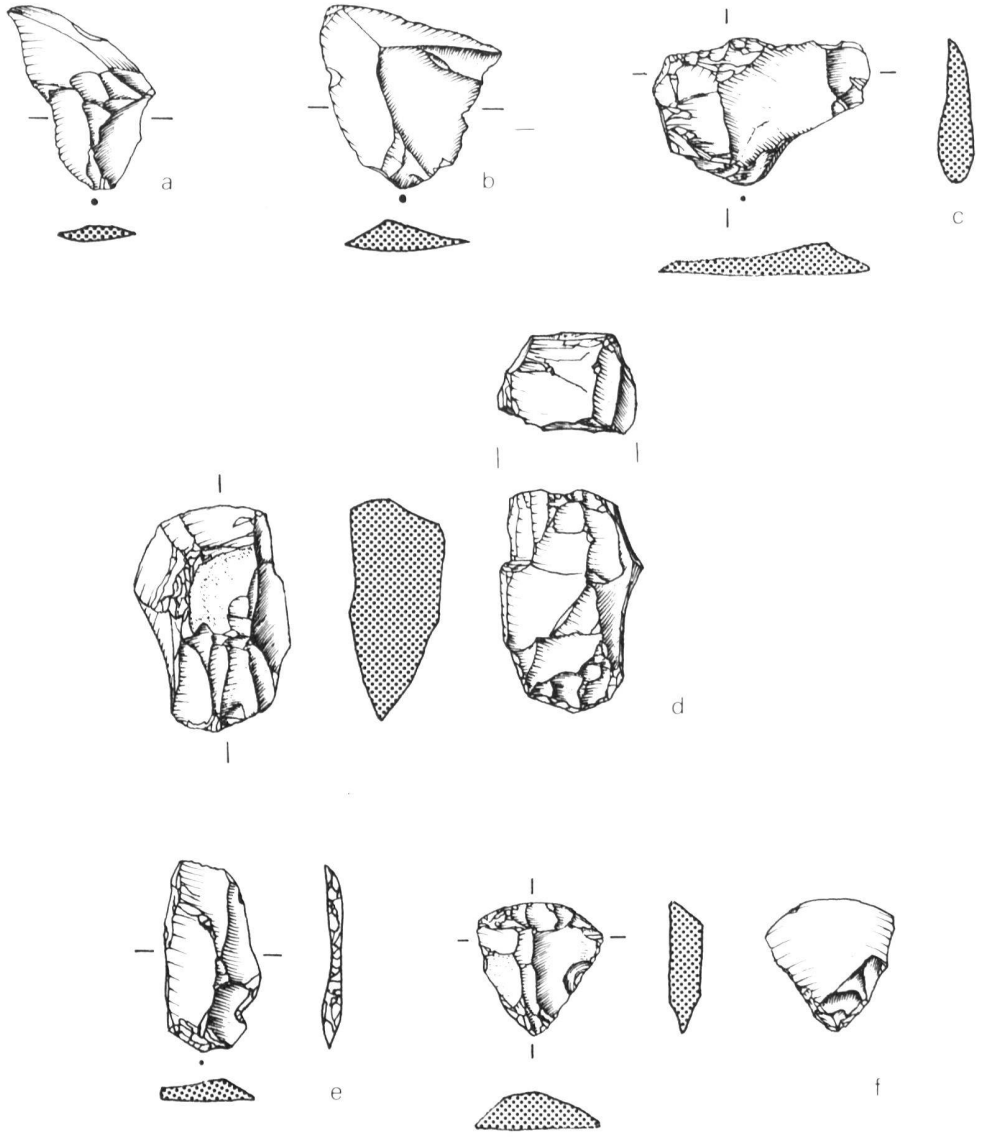

Fig. 18 Lentigny. Point 10. a,b) éclats, c) éclat d'avivage, d) nucléus, e) pièce d'avivage, f) grattoir (1:1)

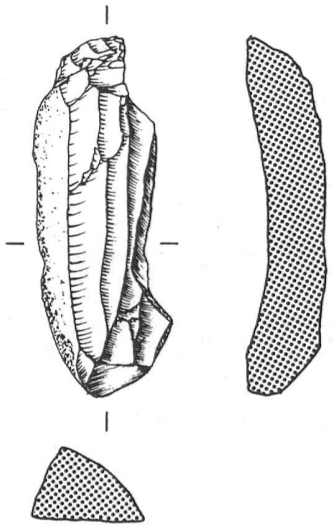

Fig. 19 Lentigny. Point 11. Flanc de nucléus (1:1)

Montagny-les-Monts (Broye)
Les Gours

A 607 m d'altitude, dans une petite dépression bordée au sud par la vallée de l'Arbogne et à l'est par le plateau de Chanéaz, deux petits étangs sont environnés de buttes peu élevées. L'une d'entre elles, au sud-ouest, est actuellement exploitée comme gravière. La prospection a été effectuée au nord-est, sur un promontoire assez large qui s'avance entre les deux étangs (fig. 20). Nous avons recueilli du matériel lithique en deux points, et un seul d'entre eux (point 1) a pu être prospecté systématiquement, en raison de sa faible étendue (30 x 15 m).

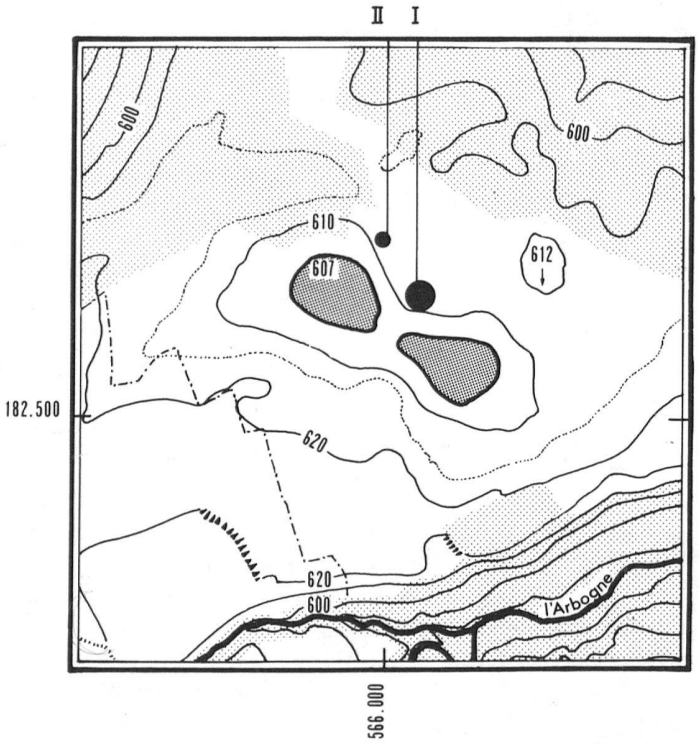

Fig. 20 Montagny-les-Monts. Situation générale, localisation et numérotation des points de découverte (1:10000)

Point 1
CN 1184, 566 050/182 660

- 2 parties distales de lames (?) en jaspe rouge;
- partie proximale d'éclat large à talon lisse large (13–2), en quartzite noir à grain fin;
- éclat d'avivage à talon absent, en silex brun;
- nucléus unipolaire à lamelles, en silex blanc (fig. 21a). Traces d'enlèvement de 7 lamelles parallèles régulières;
- lame Montbani à talon dièdre et extrémité distale corticale, en silex grisâtre (fig. 21b). La coche directe profonde du bord droit se poursuit vers l'extrémité distale par une série de fines retouches inverses continues;
- fragment de lame Montbani à talon cassé, en silex gris bleuté (fig. 21c). Le bord gauche est abattu dans sa partie la plus épaisse et le bord droit, sinueux, est retouché et utilisé sur presque toute sa longueur. Le style du débitage rappelle celui de Coincy;
- partie proximale d'éclat long à talon lisse, en jaspe rouge (fig. 21d). Une cassure par flexion présente un grignotage d'utilisation important qui détermine une sorte de large coche peu profonde;
- fragment de pièce à bord abattu en silex brun (fig. 21e). Le tranchant brut, opposé au bord abattu, présente un grignotage d'utilisation;
- fragment de racloir double déjeté sur éclat à talon ôté, en quartzite gris à grain fin (fig. 21f). La partie gauche, laissée en blanc, a été récemment cassée;
- petit gravier en quartzite présentant une retouche alterne (fig. 21g).

Point 2
CN 1184, 566 000/182 740

- fragment de lame Montbani à talon cassé, en silex grisâtre. Les 2 bords, très sinueux présentent des retouches directes continues et des traces d'utilisation. Le style du débitage rappelle celui de Coincy (fig. 22);
- partie proximale d'éclat cortical à talon cortical, en quartzite noir à grain fin.

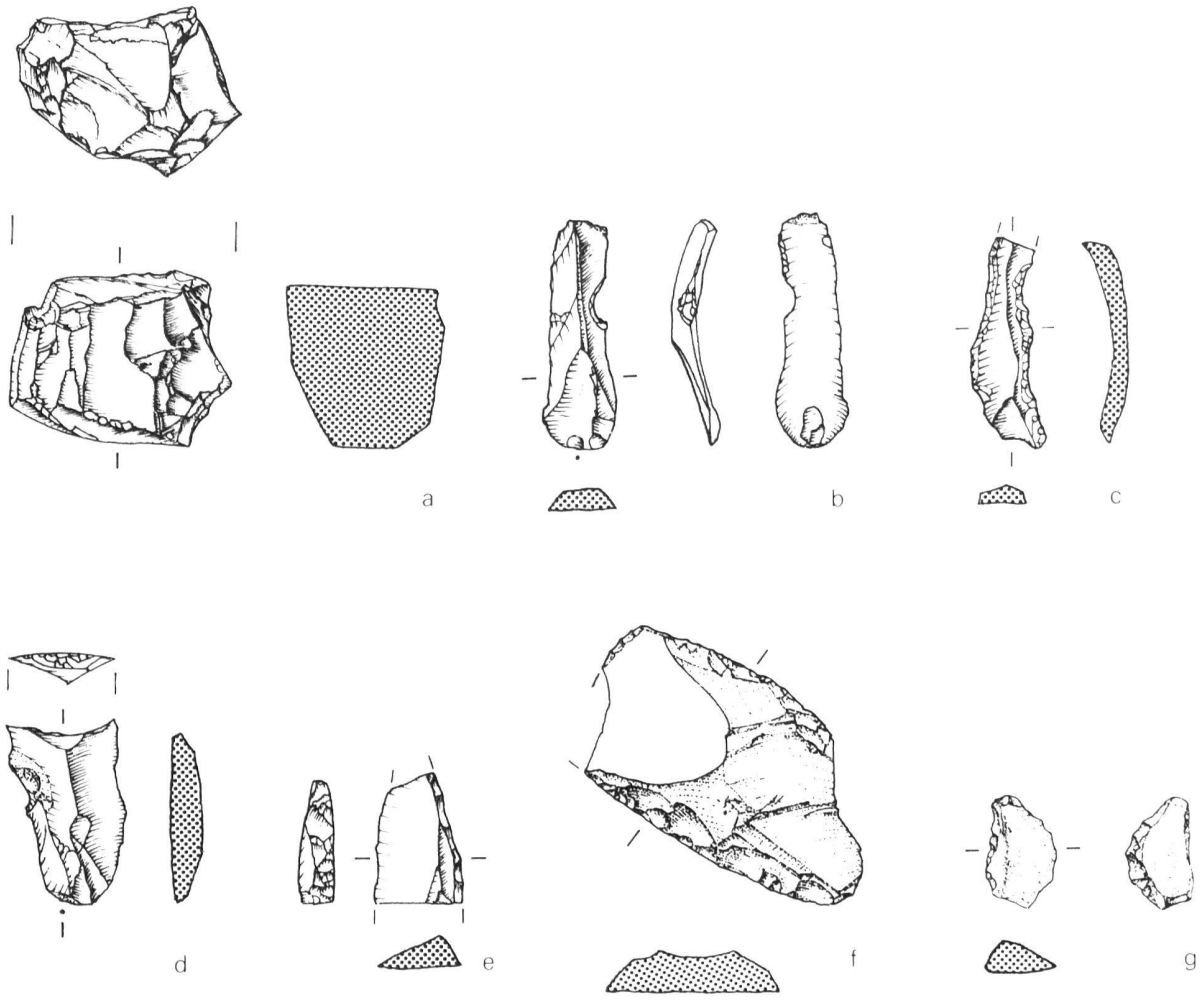

Fig. 21 Montagny-les-Monts. Point 1. a) nucléus, b,c) lames Montbani, d) éclat utilisé, e) fragment de pièce à bord abattu, f) fragment de racloir double, g) gravier retouché (1:1)

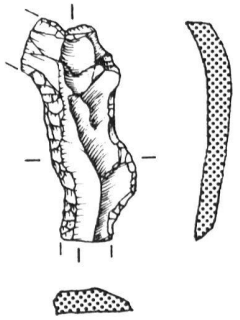

Fig. 22 Montagny-les-Monts. Point 2. Fragment de lame Montbani (1:1)

Pierrafortscha (Sarine)
Champ-de-la-Pierre
CN 1205, 520 170/181 360

A 715 m d'altitude, sur une terrasse assez large du ruisseau du Claruz, bien protégée au nord par la butte de Chantemerle (756 m), une douzaine d'artefacts ont été ramassés. Presque tous ont été trouvés immédiatement à l'ouest du bloc erratique appelé «la Pierre Fourchue», sur une surface restreinte de 20 × 20 m environ (fig. 23). La présence, à 80 m à l'ouest du bloc erratique, de quelques autres pièces lithiques (dont fig. 24a), montre qu'il y a deux ensembles distincts. Les cultures et le gel nous ont empêchés d'effectuer une prospection systématique.

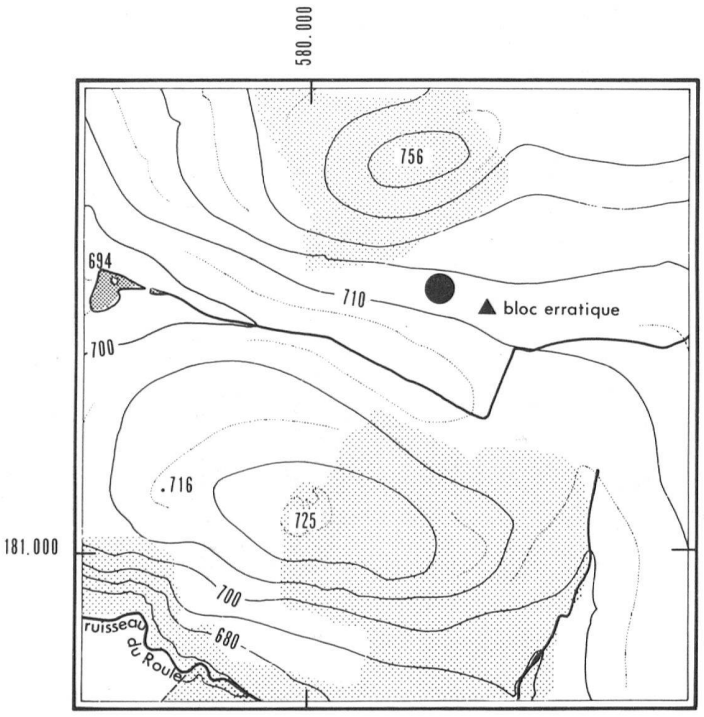

Fig. 23 Pierrafortscha. Situation générale (1:10000)

- fragment de lame à talon ôté, en quartzite gris-noir. Le bord gauche, partiellement cortical, forme un dos naturel et une coche inverse d'utilisation est visible sur le bord droit (fig. 24a);
- éclat laminaire à talon cortical large (11 mm), en quartzite beige (fig. 24b);
- éclat large à talon cortical écrasé, en quartzite gris à grain fin (fig. 24c);
- éclat large à talon linéaire écrasé, en quartzite gris à grain fin (fig. 24d). Le bord gauche et le bord distal sont corticaux et quelques écaillures inverses d'utilisation sont visibles sur le bord droit;
- éclat cortical large outrepassé, à talon lisse, en quartzite noir à grain fin. L'arête inférieure de la partie distale est utilisée comme une sorte de grattoir. Les deux pointes latérales opposées sont naturelles et ébréchées (fig. 24e);
- éclat long à talon lisse, en quartzite gris à grain très fin (fig. 24f). La face supérieure porte la trace de trois enlèvements longs, parallèles et réguliers. Les deux bords présentent un grignotage d'utilisation;
- éclat large (21–20–3) à talon écrasé, en silex gris;

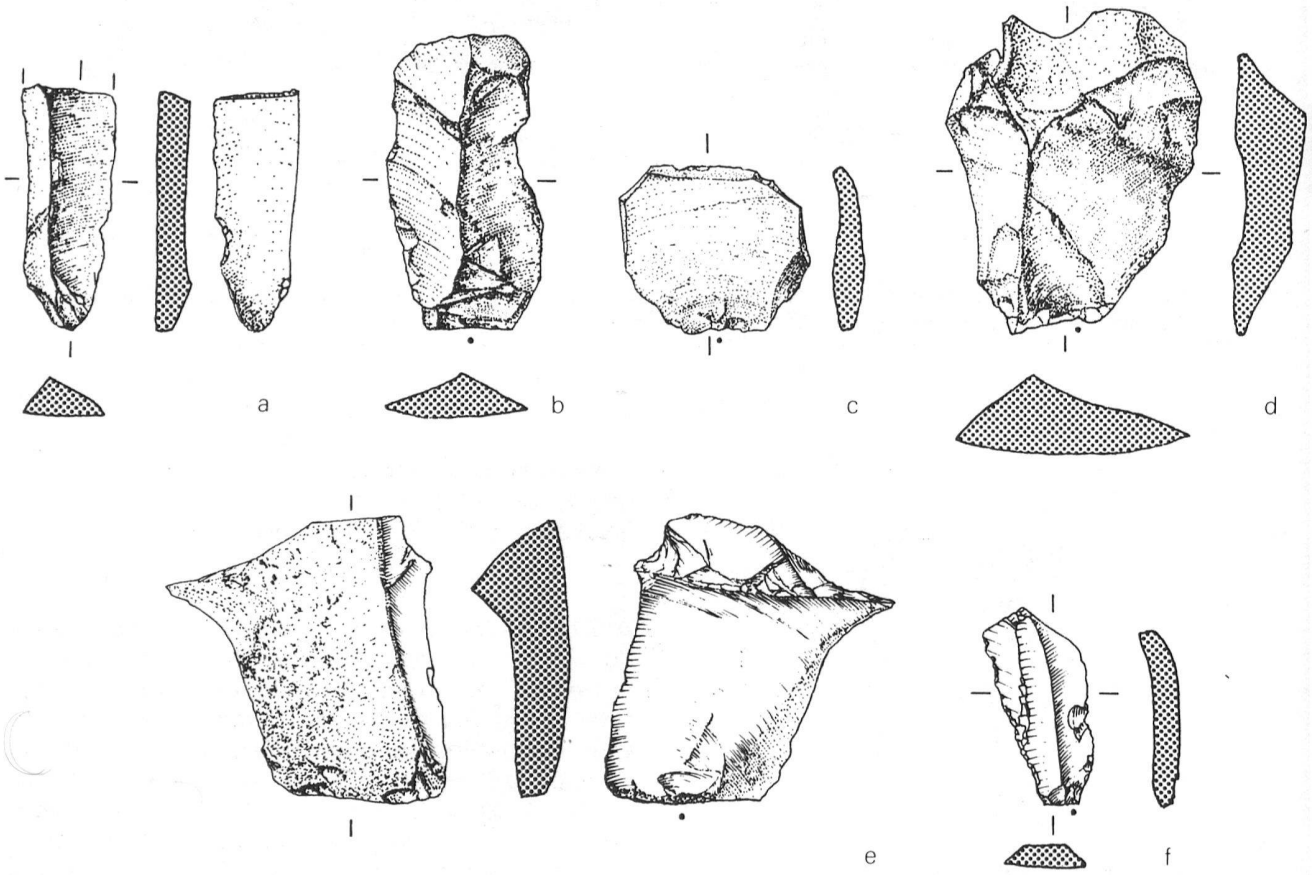

Fig. 24 Pierrafortscha. a) fragment de lame utilisée, b) éclat laminaire, c) éclat, d) éclat utilisé, e) éclat outrepassé utilisé, f) éclat long utilisé (1:1)

- éclat large à talon cortical massif (45–23), à angle d'éclatement très ouvert, en quartzite beige à grain fin (fig. 25 a);
- éclat large à talon cortical large et épais (39–16), en granite (fig. 25 b). Le négatif de plusieurs enlèvements est visible sur la face supérieure;
- nucléus à éclats, en quartzite gris à grain très fin (fig. 25 c), cassé obliquement sur une veine naturelle;
- petit grattoir irrégulier, presque denticulé, sur reste de nucléus en radiolarite verte (fig. 25 d).

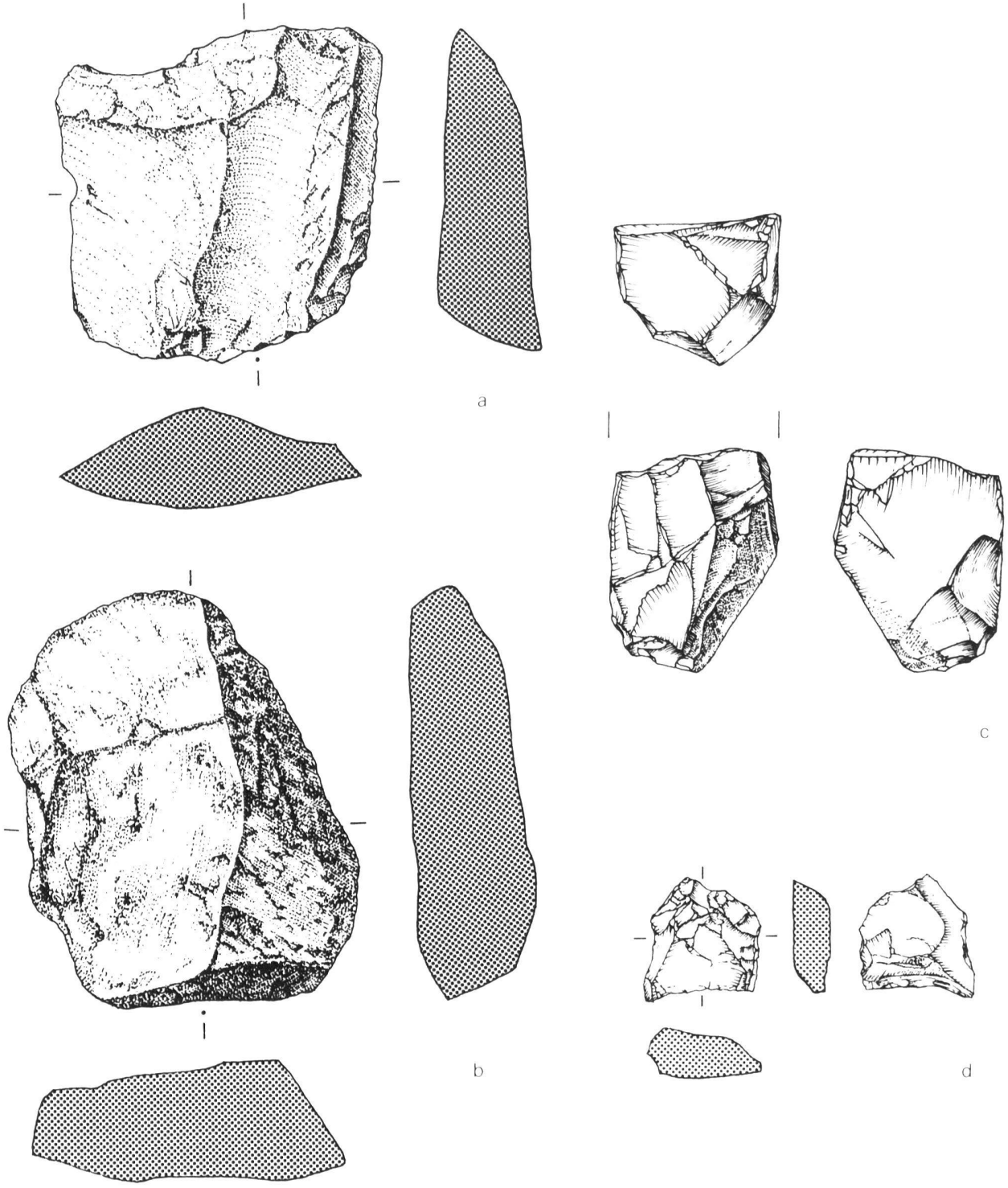

Fig. 25 Pierrafortscha. a, b) éclats larges, c) nucléus, d) grattoir (1:1)

Conclusion

Nous pouvons envisager que ces quatre sites appartiennent au Mésolithique, aussi bien d'après l'aspect général du matériel recueilli que d'après les quelques outils identifiables. Les sites de Montagny-les-Monts et de Corjolens pourraient même se rapprocher du Mésolithique tardif. La lame à débitage très régulier de Corjolens (fig. 5 g) peut être comparée à certaines pièces du niveau H 1 de Birsmatten et les trois lames Montbani de Montagny-les-Monts ont des parallèles dans le niveau H2 du même site (Bandi 1963, Rozoy 1978). A Lentigny, seules trois pièces (fig. 17 a, b, c) rompent l'homogénéité de la série et nous semblent plus anciennes sans que nous puissions, en l'absence d'outils, préciser leur position chronologique.

Les résultats de l'ensemble de ces prospections 1983 et l'étude du matériel recueilli nous permettent de relever plusieurs constantes:

- les surfaces de ramassage sont généralement très restreintes;
- les points de découvertes qui ont été dissociés dans un même champ sont, le plus souvent, nettement séparés les uns des autres;
- le matériau utilisé, assez homogène (radiolarite, silex de diverses couleurs) est sans doute de provenance locale;
- l'emploi de galets de quartzite à grain fin est constant et parfois, comme à Pierrafortscha, presque exclusif;
- la grande proportion de produits et déchets de débitage montre que la taille avait lieu sur place;
- les dimensions des artefacts sont dans l'ensemble, petites;
- aucun microlithe enfin, n'a été récolté pour l'instant.

A chaque emplacement sélectionné au départ correspondent plusieurs points de découverte. Ceci montre bien encore une fois que les bordures de lacs, étangs et marais étaient systématiquement recherchées pour l'installation d'habitats de plein air. De plus, la présence d'un site à proximité immédiate d'un bloc erratique recoupe bien les constatations faites par le Dr Bagolini en Italie du Nord où il a fouillé à plusieurs reprises des habitats mésolithiques, directement adossés à de tels blocs.

Bibliographie

Bandi, H.-G., et al., Birsmatten Basisgrotte. Acta Bernensia I. Stämpfli, Bern 1963.

Leroi-Gourhan, A., Notes de morphologie descriptive. Cours de Préhistoire. Paris, 1964.

Rozoy, J.-G., Les derniers chasseurs. Bulletin de la Société archéologique champenoise, nº spécial, juin 1978.

Schwab, H., Joressant, un site épipaléolithique au Vully. Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 64, Bâle 1981, pp. 7–21.

– Chronique archéologique 1980–1982. Archéologie fribourgeoise, Fribourg 1984, pp. 9–18.

Thévenin, A., Rochedane, l'Azilien, l'Epipaléolithique de l'Est de la France et les civilisations épipaléolithiques de l'Europe occidentale. Mémoires de la Faculté des Sciences sociales, Ethnologie, Strasbourg 1982.